

CONSEIL MUNICIPAL DU 04 Mars 2021

40X21

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION LA CLEF DES CHANTS

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

LA CLEF DES CHANTS – sis au n°11 lot les Cardelines 13170 Les Pennes Mirabeau

- Siret : 40012766800012 - représentée par sa présidente, Patricia PIC, dont l'objectif est la diffusion de spectacles (théâtre, chants), auprès des seniors de la commune ou des communes environnantes, et auprès de tous les publics, a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer à l'association une subvention pour un montant de 500€.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé:

VU l'avis favorable de la Commission Animation du Territoire

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association « La clef des chants » pour un montant de : 500€
- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget

-SE PRONONCE comme suit :

POUR : 35
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 05 Mars 2021
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI